

Eduquer pour une identité complexe, unie dans la diversité

Nelson Vallejo-Gomez *

« *Polemos est le père de toute chose* »

Héraclite, qui vécut à Ephèse vers 500 av J.-C.

Grâce à l'association *EuropAgora*¹ et à ses partenaires, que je remercie vivement, me voilà devant vous, chers Représentants de la Jeunesse et de la société civile européenne.

Vous êtes, durant ces deux journées, en simulation d'une séance plénière du Parlement européen. Investis symboliquement du pouvoir législatif des députés, il vous revient de savoir, par conséquent, que leurs compétences et celles des institutions de l'Union sont délimitées par le principe d'attribution que les pays membres leur confient dans les traités et encadrées, le cas échéant, par les principes de subsidiarité et de proportionnalité.

C'est en faisant appel à votre dignité inaliénable et à votre esprit illustré, à vos racines et à vos ailes, à votre condition humaine et à votre identité terrienne que j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser une proposition de résolution relative à un principe complémentaire dont je vous entretiendrez ici. L'objectif est à la fois simple et complexe : rendre l'UniDiversité de l'Union européenne plus systémique, créative et heureuse.

Quand je dis vouloir interpeler « vos racines et vos ailes », je songe à la vieille opposition de Platon, disant dans son dialogue *Timée*, il y a plus de 24 siècles, que

* Philosophe franco-colombien. Diplômé en Licence et Master de Philosophie (université de la Sorbonne-Paris IV). *Docteur Honoris Causa* de l'université de Caldas (Manizales, 2010), de l'université Ricardo Palma (Lima, 2012), de l'UNAD (Bogotá, 2021). Ancien secrétaire général de l'Association pour la Pensée Complexe (présidée par Edgar Morin). Membre fondateur et ancien secrétaire exécutif de l'Académie de la Latinité. Ancien membre du Conseil de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris III (IHEAL). Membre fondateur et vice-président du réseau de revues *Synergies-pays* du GERFLINT (*Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langue Internationale*), programme scientifique de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris.

Blog personal: www.nelsonvallejogomez.org

¹ Site internet: [Agora\(agoramouvement.eu\)](http://Agora(agoramouvement.eu))

« nous sommes une plante, non point terrestre, mais céleste »². Il nous faut désormais relier cette opposition, à partir du paradigme de complexité, car s'il est vrai que notre corps est composé des particules élaborées par des explosions solaires antérieures au soleil de notre constellation, nos diverses connexions cognitives ne sont en réalité activées, développées et enrichies que grâce aux interactions que nos racines familiales, communautaires et nationales, que nos langues, langages et sensations, sentiments et pensées mettent en relation pour faire émerger notre condition humaine et notre identité terrestre, notre triade dialogique : individu, société, nature.

Je vous propose un principe d'énergie spirituelle pour retrouver toujours le mouvant dans la matérialité prosaïque du bureaucratique et pour neutraliser, autant que possible, l'ennui, « fruit de la morne incuriosité », comme disait Baudelaire. Les institutions, les organisations et les fonctionnaires qui ne se régénèrent pas, dégénèrent. L'enjeu y est de faire en sorte que l'urgent n'oublie jamais l'essentiel, que le marchandage idéologique des moyens ne pervertisse ni ne dénigre les principes fondateurs et les finalités transcendantales d'une organisation complexe.

Il ne faut jamais oublier les leçons de grands penseurs européens. Nietzsche, à la fin du XIX^{ème} siècle, nous alertait déjà sur le « nihilisme européen »³. Il disait que ce mal était aussi périlleux que le désert qui croit. La morale peut être pervertie, usurpée et dévoyée par les apologistes de la guerre. Ils parlent de paix tout en égorgeant leur voisin, comme les terroristes qui se réclament du salut pour autrui, tout en l'assassinant. Le nihilisme, une « passion triste » comme aurait dit Spinoza dès le XVII^{ème} siècle, est une volonté de puissance transformée en délire impériale. Cela conduit à voler les terres, à violer les femmes et à tuer les enfants des autres, quand ceux-ci refusent de se soumettre aux dictats de tyrans ou à la loi de la force.

Ce « nihilisme » détecté par Nietzsche, ce « malaise dans la civilisation » diagnostiquée par Freud, cette soif de plus-value sans dieu ni maître du capitalisme auto-éco-destructeur théorisé par Marx, c'est en fait le cynisme et l'indifférence à

² Platon, *Timée* (89,90). Ed. Gallimard, La Pléiade, trad. Léon Robin avec la collaboration de J. Moreau, Paris, 1950

³ Le « nihilisme européen » est, chez Nietzsche, un trait fondamental de *La Généalogie de la morale* et une des pierres de touche de la *Volonté de Puissance*. Cf. Heidegger, Martin. *Nietzsche II*. Trad. Klossowski. Ed. Gallimard, Paris, 1971, p. 140-156. Cf. Nietzsche, Frédéric. *Par-delà bien et mal* (§ 208). Ed. Gallimard, Paris, 1971.

l'égard des valeurs universelles, telles que la dignité humaine, le droit à la vie et le droit à l'intégrité physique et mentale des personnes.

Au début du siècle dernier, Husserl avait résumé la crise de ce qu'il avait appelé les sciences européennes ou l'esprit transcendantale en Europe par cette sentence terrible et lapidaire : « Le plus grand péril qui menace l'Europe, c'est la lassitude ».⁴

Vous voilà avisés, cher jeunes députées en simulation législative. C'est pourquoi, de manière tout aussi symbolique, je vous propose d'imaginer que vous allez discuter et voter une résolution nouvelle, ayant force contraignante, afin de l'inscrire dans le Traité consolidé qui porte fondation et fonctionnement de l'Union européenne.

La tâche est à la fois capitale, aléatoire et incertaine. Elle concerne, en fait, l'humanité toute entière. Prenons conscience que l'archéologie de notre condition humaine est bien passée d'état de larve à la maîtrise opératoire du contenu (les nombres irrationnels), via l'état simien ; elle trouve ses différentes métamorphoses depuis une poussière d'étoile à la maîtrise de l'atome, la création d'une fugue de Bach, voire à l'innommable Auschwitz. Alors, peut-être bien qu'après un XX^{ème} siècle frappé du sceau de l'infamie et de la prise de conscience européenne d'être pour les homo sapiens comme dans une « ère de fer planétaire »⁵, dira-t-on du XXI^{ème} siècle qu'il doit être celui du *respect de la dignité humaine du point de vue cosmopolitique* ou il ne sera pas.

De l'attribution, la subsidiarité et la proportionnalité en clé Po-Éthique de Civilité

Voici donc quelques réflexions pour la rédaction de la nouvelle résolution. M'inspirant de la méthode de la pensée complexe d'Edgar Morin, je la nommerai : *Po-Éthique de Civilité*. En effet, de même que l'on a institué la dignité humaine comme le

⁴ « Le plus grand péril qui menace l'Europe, c'est la lassitude », écrit Husserl, Edmund. In *La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*. Trad. de M. Granel. Gallimard, Paris, 1976.

⁵ « Ère de fer planétaire » comme stade de l'hominisation de l'espèce humaine et « identité humaine » comme stade de l'humanité de l'humanité, sont des concepts forgés dialogiquement par Edgar Morin. Ils permettent de comprendre sa proposition clé pour l'homme contemporain : participer avec le corps à 100% et l'esprit à 100% au « salut » de l'humanité en l'accomplissant, i. e. à la poursuite de « l'hominisation en humanisation ». Cf. *La Méthode 5. L'humanité de l'humanité – L'identité humaine*. Ed. du Seuil, Paris, 2001. *Pour en sortir du XX siècle*. Ed. Nathan, Paris, 1981.

premier principe fondateur pour le Traité constitutionnel d l'Union européenne, je suggère que l'on y ajoute en *nova principium* de finalité même, la civilité.

Po-Éthique de Civilité est un principe dynamique pour exercer de façon qualitative et systémique les compétences en délégation, en subsidiarité et en proportionnalité, pour mettre en relation interactive et virtuose les trois principes fonctionnels relatifs à la régulation des pouvoirs des institutions en générales et des institutions européennes en particulier. Penser et agir en *Po-Éthique de Civilité* permet de développer, en fait, *les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, que nous avons contribué à faire émerger et à institutionnaliser avec Edgar Morin à l'UNESCO (Paris, 1999)⁶, grâce au soutien indéfectible de Gustavo López Ospina et Federico Mayor. Je les rappelle, parce que leur puissance nominative est exemplaire : 1. Savoir identifier les cécités de la connaissance : l'erreur et l'illusion ; 2. Savoir les principes d'une connaissance pertinente (le contexte, le global, le multidimensionnel et le complexe) ; 3. Enseigner la condition humaine ; 4. Enseigner l'identité terrienne ; 5. Savoir affronter les incertitudes ; 6. Enseigner la compréhension humaine et 7. Pratiquer l'éthique du genre humain pour que l'humanité nous soit comme un destin planétaire. Un trésor est caché là-dedans, comme dirait La Fontaine.

Avant de présenter plus en détail la *Po-Éthique de Civilité*, il me paraît important de rappeler, alors que vous êtes comme des députés en législation dans cet hémicycle, les définitions que le Traité constitutionnel de l'Union donne des trois principes fondamentaux à l'exercice de son pouvoir. C'est important, car chaque mot dans ces définitions a été soigneusement réfléchi et retenu de façon consensuelle par chacun des représentants des pays membres, lors de la rédaction et la signature du Traité, en vigueur depuis seulement 15 ans. Certes, paraphrasant un poème de Baudelaire, sachons que l'Union a plus de souvenirs que si elle avait plus de deux mille ans.

Les définitions de ces trois principes structurants et régulateurs des pouvoirs, dont est investie l'Union, se trouvent être comme sur les épaules des géants, comme sur les jets les plus haut du génie en sciences, en humanités et en arts des européens. Ce génie est en fait *l'art de l'insolence* (Chantal del Sol) ou l'énergie spirituelle d'une

⁶ Cf. ReligarSaberesEnAprendizaje_NVG9822.pdf (nelsonvallejogomez.org)

culture en subsidiarité (Rémi Brague), toujours à même d'inclure les cultures, les disruptions innovatrices et créatrices des autres peuples et cultures. C'est pourquoi, l'idée d'*eurocentrisme* est d'emblée *contradictio in terminis* chez ceux qui s'attaquent à l'histoire européenne et derechef à celle d'Occident, ne faisant y apparaître que leur ignorance du principe de subsidiarité.

Les définitions en question contiennent en filigrane les retours d'expériences, depuis l'Antiquité, portant sur les libertés fondamentales, sur l'égalité, la fraternité et la solidarité, sur la régulation de la force et sa respective solution des conflits, quand il s'agit d'établir et d'instituer une séparation intelligente et consensuelle, légale et juste des pouvoirs. Montesquieu nous avait déjà appris l'importance de la séparation des pouvoirs, afin de contrôler, autant que possible, dans tout gouvernement, toute gouvernance et toute gouvernabilité, le délire de la subjectivité exacerbée des égos se croyant tout puissant et la objectivité stupide de la rationalité instrumentalisée dans quelque « raison d'Etat » idéologique ou théocratique.

Rappelons, enfin, les 4 incises de l'article 5 du Traité dit de Lisbonne⁷, qui institue les principes de séparation et de régulation des pouvoirs entre les pays membres et instaure une personnalité juridique nommée *Union européenne*, dont la devise, *In varietate concordia* (Unis dans la Diversité) synthétise de façon magistrale toute la dialogique de complexité qui s'y trouve en métamorphose et en émergence créatrice.

Incise 1 : « Le principe d'attribution régit la délimitation des compétences de l'Union. Les principes de subsidiarité et de proportionnalité régissent l'exercice de ces compétences. »

Incise 2 : « En vertu du principe d'attribution, l'Union n'agit que dans les limites des compétences que les États membres lui ont attribuées dans les traités pour atteindre les objectifs que ces traités établissent. Toute compétence non attribuée à l'Union dans les traités appartient aux États membres. »

Incise 3 : « En vertu du principe de subsidiarité, dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, l'Union intervient seulement si, et dans la mesure où, les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être atteints de manière

⁷ Cf. [Traité de Lisbonne — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Traité_de_Lisbonne)

suffisante par les États membres, tant au niveau central qu'au niveau régional et local, mais peuvent l'être mieux, en raison des dimensions ou des effets de l'action envisagée, au niveau de l'Union. Les institutions de l'Union appliquent le principe de subsidiarité conformément au protocole sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité. Les parlements nationaux veillent au respect du principe de subsidiarité conformément à la procédure prévue dans ce protocole. »

Incise 4 : « En vertu du principe de proportionnalité, le contenu et la forme de l'action de l'Union n'excèdent pas ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs des traités. Les institutions de l'Union appliquent le principe de proportionnalité conformément au protocole sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité. »

Vous verrez, en étudiant attentivement les tenants et les aboutissants de ces trois principes, mais aussi, en prenant en compte ma proposition de résolution pour un principe de transversalité et de complémentarité dit *Po-Éthique de Civilité*, pourquoi les régimes autoritaires de par le vaste monde et les idéologies totalitaires et fascisantes qui grandissent, hélas !, comme poussent les caudillos de la terreur dans les sociétés corrompues et les Etats en faillite, cherchent par tous les moyens matériels et immatériels à dénigrer et à détruire les principes et les valeurs de l'Union européenne. Si vous prenez sérieusement conscience de cela, vous deviendrez les plus convaincus et aguerries combattants, les passionnaires, les alliés substantiels de ces principes et de ces valeurs. C'est ce que je cherche à vous inspirer, en vous proposant la nouvelle résolution.

L'étude et la méditation du trésor caché dans ces principes, vous permettront de comprendre pourquoi l'Europe, héritière d'invasions barbares, d'empires et de tyrannies, de croisades, de guerres de religions et d'inquisitions, de maintes révolutions libératrices, de guerres coloniales et mondiales, de grandes créations et découvertes en sciences, en humanités et en arts, elle est à même de se doter d'une personnalité juridique et d'une Charte de droits fondamentaux. Elle saurait aussi, à coup sûr, quand est constatée l'absence d'état de droit dans une société ou dans un pays, nous faire la leçon sur la gravité qui s'en suit pour la démocratie, pour la liberté et pour la justice. L'Union peut faire des leçons sur les principes et sur les valeurs

qu'elle porte, parce qu'elle possède désormais en héritage les biais historiques et cognitifs qui distinguent clairement le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, parce qu'elle connaît dans sa chair meurtrie que le pouvoir corrompt et que le pouvoir absolu corrompt absolument, parce qu'elle a engendré l'innommable de *la solution finale*, parce qu'elle a appris, enfin, pour la gestion du pouvoir politique et spirituel, la sagesse du précepte deux fois millénaires : « à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ».⁸ Le trésor de sagesse qui garde cette sentence n'est pas seulement valable pour combattre les régimes théocratiques qui contestent les principes et les valeurs de l'Union, il l'est aussi pour se prémunir contre les sophismes des marchands du temple qui ne voient d'autre intérêt dans les traités européens qu'une affaire d'argent, pour se protéger des régimes autoritaires contrôlés par des pervers narcissiques, têtes de réseaux mafieux, révisionnistes et criminels.

De la Po-Éthique de Civilité

Le principe transversal et complémentaire que je vous propose contient trois mots clés qui font raisonner l'histoire culturelle et civilisationnelle des pays membres de l'Union, et des pays américains du nord et d'extrême occident, depuis l'Antiquité gréco-latine, la Renaissance européenne et le Siècle dit des Lumières, mais aussi, ils évoquent en creux les horreurs innommables commis par l'ignorance, la violence et l'indifférence en Europe.

Ces trois mots clés sont : le mot *poièsis* (entendu comme création de formes nouvelles), le mot *éthique* (entendu comme tissage d'unité dans la diversité, de parties reliés volontairement dans un tout qui apporte une vertu nouvelle, distincte qualitativement des vertus des parties, la vertu d'université), et le mot *civilité* (entendu comme le régulateur du *polemos*⁹ au sein d'une organisation complexe).

⁸ D'après l'Evangile selon l'Apôtre Matthieu (à l'an +33).

⁹ *Polemos* est un mot grec, que l'on trouve pour la première fois dans l'histoire des idées utilisé par Héraclite, qui vécut à Ephèse (vers les 500 av. J.C.). Il faudrait repenser sa polysémie comme le lien génératif et dynamique de la triade : parole, pensée, nature ; cela reviendrait à reconnaître une force spirituelle possible -un « principe de différenciation » (Heidegger, in *Introduction à la métaphysique*), pour revitaliser le conceptualisme des modernes. Suivant le méthode de la pensée complexe morinienne, le *Polemos* des présocratiques évoquerait les interactions énergétiques que fait émerger l'organisation comme une relation entre ordre, désordre et interactions, qu'il s'agit des particules dans la nature, des

La *civilité* est pour ainsi dire la finalité même de l'économie, de la régulation des moyens et des pouvoirs, en vue d'une finalité qui apporte un intérêt que l'on ne saurait trouver ni dans les intérêts des parties ni dans la sommation de ceux-ci. La civilité est comme le terroir pour bien vivre ensemble, pour tenir à distance méridionale la boîte de Pandore et ses maux anciens et nouveaux qui provoquent ou attisent la guerre, la famine et la mort, le révisionnisme, l'usurpation et l'oubli, l'ignorance, la corruption, le mensonge, la violence et l'indifférence. La civilité est le fil d'or pour tisser en cercle vertueux, et en tout un chacun, les dimensions de l'intime, du privé et du public, qu'il s'agisse de notre vie personnelle ou citoyenne.

Poiésis est un mélange de parole et de pensée, de chant et de danse, de jugement et de comportement. C'est une création des formes nouvelles qui rappelle une esthétique transcendante de la liberté et de l'illustration, d'après laquelle, le mot sans la chose est vide et la chose sans le mot est aveugle, ou si l'on préfère, cela nous interpelle sur le fait et le droit selon lesquelles : l'esprit a besoin de l'écrit pour être remémoré et l'écrit a besoin de l'esprit pour retrouver l'anamnèse, c'est-à-dire, le sens et la direction en même temps.

Ethique se trouve inscrit dans le mot *Poética* et nous évoque le comportement, le jugement pratique qui relie les parties d'analyse ou les formes distinctes nouvelles. Ce tissage (*complexus*) relie le raisonnement individuel nécessaire à l'analytique des parties d'avec la conscience d'un tout indispensable à la compréhension de trois blessures fondamentales de l'existence humaine, comme disait le poète espagnol, Miguel Hernández : la *blessure de la vie*, la *blessure de l'amour* et la *blessure de la mort*. La *Poética* permet d'avoir une conscience vive de tisserand, en vue de la vertu du vivre pacifiquement ensemble, ou comme disait le poète allemand, Hölderlin : « Plein de mérite, c'est en poète pourtant que l'homme habite sur terre ».

Civilité rappelle que les humains vivent forcément en groupe pour s'aider et s'auto-protéger. Il n'y a pas que le sang et le terroir pour tisser les valeurs d'une organisation humaine, il n'y a pas que les nourritures terrestres pour vivre. Le mot *civilité* porte un sens organisationnel dynamique et systémique, un paradigme de complexité. On y trouve en quoi comprendre pourquoi « Tu ne tueras point » est-il un

idées, des sensations et des sentiments dans les individus, des faits, des interprétations et des malentendus dans la société.

impératif moral et vital, pourquoi la force de la loi, légale et juste en même temps, est-elle plus riche que la loi de la force, aussi bien du point de vue économique, politique, psychologique et culturel et, forcément donc, plus puissante et prédominante en civilité.

Aristote disait dans son traité sur la Politique que le sujet de ce traité était aussi l'objet même de la régulation des pouvoirs au sein du groupe, de la cité, de la société, parce que l'humain est un animal politique, c'est-à-dire, il est plus qu'un simple animal, car doté de parole et de pensée. Les anciens grecs avaient un seul mot pour dire parole et pensée, à savoir : *Logos*. Il s'agit d'un outil culturel pour organiser la vie collective de façon autrement plus complexe et créatrice qu'une ruche d'abeille ou une fourmilière. Certes, il y a, depuis la nuit des cavernes, le droit du sang pour rassembler les proches en tribu, mais les rats et autres mammifères au sang chaud font de même pour reconnaître et protéger leur prochain ; certes, il y a le droit du sol pour engager la défense du territoire habitable, mais les fourmis et les termites possèdent pour cela tout autant d'intelligence organisationnelle que fonctionnelle. Le saut qualitatif de l'humanoïde à l'homme sapiens nous a permis de prendre conscience de notre puissance d'imagination, de création et d'organisation complexe, de notre capacité à prendre conscience, grâce à l'interaction de la triade parole, pensée, culture, des biens universaux tels que la liberté, le droit, le devoir, la beauté, l'amour. Les connexions cognitives de la parole et la pensée se nourrissent depuis toujours des échanges individuels et collectifs, de la diversité psychologique, culturelle et linguistique des individus, de la triade individu, société, nature, comme l'a si bien montré Edgar Morin dans son livre sur le paradigme perdu¹⁰.

Notre défi reste, par conséquent, celui de faire en chacun de nous un saut qualitatif pour passer de la simple individualité de l'homme sapiens à la condition d'humanité en partage pour toute être humain. Autrement dit, la vie des humains (leur logomachie) se déroule en fait dans une unité de diversité ou dans une triade complexe faite de relations individuelles, sociales et environnementales, une triade faite de sujet, groupe, cultures (langues et langages divers), faite d'idées, sentiments, arômes et saveurs différents. L'économie et la prospérité de cette triade, pour vivre en

¹⁰ Morin, Edgar. *Le paradigme perdu : la nature humaine*. Ed. du Seuil, Paris, 1973

paix, nécessite de la régulation des forces créatrices et destructrices qui s'y trouvent en jeu. Elle requiert la création collective de formes nouvelles pour encadrer cette économie matérielle et immatérielle de manière pragmatique, consensuelle et régulée, et non pas que théorique et utopique, moyennant un comportement éthique, c'est-à-dire, une finalité pour le meilleur. L'organisation appelée Union européenne est un témoignage de ce saut qualitatif dont les humains, les communautés et les nations peuvent être et ont été capables. Cela veut dire que les citoyens des pays membres de l'Union ont, à l'égard de celle-ci et de son rayonnement dans le monde, un devoir moral.

Voilà pourquoi, je vous parle de *PoÉthique de Civilité*. Voilà pourquoi, je vous propose d'en faire un principe tout aussi régulateur de l'économie des pouvoirs et des compétences que le sont les principes d'attribution, de subsidiarité et de proportionnalité, quand il s'agit d'assurer le fondement, l'organisation et le fonctionnement de l'organisation complexe dite Union européenne.

L'enjeu de l'éducation en France, pays membre fondateur de l'Union européenne

L'éducation, c'est-à-dire, « *apprendre à lire, à écrire, à compter et à respecter autrui* ». C'est avec ces verbes d'action simple et puissante que le ministre de l'éducation et de la jeunesse de France, Jean-Michel Blanquer, a encadré son allocution, quand il a pris possession de son nouveau ministère, le 17 mai 2017. Il a rajouté les mots : république, confiance et excellence, autrement dit, choses et biens publics en jeu, empathie bienveillante les uns envers les autres dans le transfert, l'acquisition et l'évaluation des connaissances qui ont de la qualité scientifique, disciplinaire et pédagogique dans l'exercice des enseignements, dans leurs contenus et dans leurs apprentissages.

Il s'agissait aussi de rappeler que l'éducation devait être obligatoire, laïque et gratuite en France, dès l'âge de 3 ans, au lieu de 6 ans, car poser les bases pour apprendre à lire, à écrire, à compter et à respecter autrui doit se faire en accompagnant les familles les plus démunies et pour lesquelles l'école est une chance de coéducation certaine, de socialisation et de structuration du langage oral chez

l'enfant, une chose aussi importante parfois que de simples nourritures terrestres. Confiance, excellence et bienveillance pour l'école de la République, à partir de la maternelle et du primaire, cela voulait dire : faire appel aux méthodes expérimentées et aux ressources pédagogiques et ludiques ayant intégrées les apports des sciences cognitives, cela voulait dire de l'excellence pour tous les élèves, y compris pour ceux ayant des difficultés particulières. Le ministre Blanquer proposa, dès sa prise de fonction en mai 2017, la création d'un conseil scientifique de l'éducation nationale, présidé par le professeur du Collège de France, Stanislas Dehaene, afin que ces apports scientifiques portent sur le fonctionnement du cerveau de l'enfant durant l'apprentissage des savoirs fondamentaux et des compétences psychosociales, pouvant être alors utiles aux enseignants, au contenu des enseignements et aux pratiques des apprentissages.

Il s'agissait de faire de l'école le réacteur nucléaire et l'énergie spirituelle pour que tous les enfants du pays accèdent aux apprentissages fondamentaux, car éduquer, c'est avant tout faire que le futur citoyen en émergence chez chaque enfant soit doté d'esprit critique, créatif et bienveillant. Savoir lire, écrire, compter et respecter autrui, dès l'enfance, c'est pouvoir se doter d'une force spirituelle capable d'approfondir ensuite les différents langages des sciences, des humanités et des arts, d'avoir la culture comme un éventail mental pour combattre l'ignorance, la violence et l'indifférence, une culture tissée des racines et des ailes pour la compréhension de l'étrangeté, de l'hétérogénéité et de l'altérité chez tout être humain, d'où qu'il vienne. On croit ne pas comprendre les étrangers et la diversité de leurs langages, mais en réalité, le plus souvent, c'est les êtres les plus proches et qui parlent soi-disant la même langue que nous, que nous ne comprenons guère ; c'est avec nos familiers avec lesquels nous entretenons -hélas !- le plus des malentendus. La raison en est tout simplement que quand il s'agit de l'essentiel pour et dans les relations humaines, nous vivons en fait comme des somnambules, comme des autistes, comme des automates à l'image des algorithmes instrumentalistes et manipulateurs. La raison aussi, c'est que la compréhension humaine n'est pas qu'une question de langue et de langages, c'est une question d'esprit et de cœur, une question d'humanité.

Enseigner les savoirs fondamentaux et les compétences psychosociales, s'appuyant sur les méthodes, les pratiques et les ressources mises à jour par les apports vérifiés des sciences cognitives¹¹, c'est aider aux enfants et futurs citoyens à pouvoir identifier et combattre les biais cognitifs naturels et fictifs, les cécités mêmes de la connaissance, telles que l'erreur et l'illusion.

Eduquer, c'est un art et un métier d'élévation, c'est un art et un métier de tisserand de la vie bien reliée dans ses dimensions intime, privée et publique, ses dimensions physique, mentale et spirituelle. Il faut avoir un esprit sain dans un corps sain, disait les anciens pour encourager à la fois les exercices corporels et les exercices spirituels.

Eduquer au 21^{ème} siècle, c'est aussi avoir conscience qu'il faut savoir relier l'ancien et le moderne, qu'il faut intégrer l'innovation et la création, mais aussi qu'il nous faut relier trois types de compétences pour toute gouvernance de nos actes et pour toute évaluation possible de nos actions : les compétences des connaissances disciplinaires évaluées, les compétences psychosociales pratiquées et les habilités spirituelles que développent la *po-éthique de civilité*, et je nomme d'après Edgar Morin : les habilités de réligation ou de reliance. Grace à la parole, à la pensée et à l'action conçues comme un tout relié, on peut espérer que l'éducation prépare à réparer sans cesse les douleurs des corps et les souffrances des personnes, les maux des sociétés et les déchirures du monde ; éduquer, tenant compte de ces trois dimensions reliées entre elles, comme dans un cercle vertueux, c'est faire en sorte qu'émerge chez tout enfant le meilleur possible.

Enseigner et apprendre à lire à écrire, à compter et à respecter autrui, c'est, en somme, avoir les bases d'un esprit illustré, d'un esprit capable de se prémunir contre les biais cognitif, fictifs et pervers que diffusent, comme autant de venins, les fausses vérités, l'ignorance, la corruption, la violence et l'indifférence.

L'éducation en Union européenne

¹¹ Stanislas Dehaene en fait une synthèse formidable dans son livre *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines* (Odile Jacob, Paris, 2018).

Les représentants des Etats membres ayant participé à la rédaction du Traité de l'Union se sont probablement rappelés des grands débats sur l'importance de l'éducation pour la construction d'une organisation sociale et politique basée sur l'histoire et la culture des peuples, sur l'Etat de droit et sur les principes républicains. Les grands penseurs européens du 18^{ème} siècle, appelé « siècle des Lumières », ont élaboré des textes pour prendre conscience qu'il était impossible de passer de l'état des individus asservis de façon involontaire ou souffrant de « servitude volontaire » (La Boétie), à l'état de citoyens libres, pouvant se doter eux-mêmes des lois et des règles de façon rationnelle et consensuelle, en égalité devant la loi et son application, sans être pour autant soumis aux dogmes des religions, aux utopies des idéologies ou aux dictats des tyrans. Des penseurs révolutionnaires, comme Condorcet, entre autres, nous ont alertés sur le fait et le droit que s'il n'y avait pas pour les individus un accès libre et égalitaire à l'éducation, à la science et à la culture, une société, un pays ne pouvait pas non plus être libre, égalitaire et solidaire.

La Traité de Lisbonne, en son article 165, intègre cet héritage des Lumières, en précisant que « l'Union contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre Etats membres et, si nécessaire, en appuyant et en complétant leur action tout en respectant pleinement la responsabilité des Etats membres pour le contenu de l'enseignement et de l'organisation du système éducatif ainsi que leur diversité culturelle et linguistique. »

Pour comprendre la « responsabilité des Etats membres », il convient de rappeler que le pouvoir constitutionnel de ces Etats ne peut pas aller à l'encontre de libertés reconnues par ces mêmes Etats dans le Traité de l'Union, telles que la liberté de pensée, de conscience et de religion, la liberté d'expression et d'information, la liberté des arts et des sciences, la liberté académique. En effet, leur éducation nationale, régionale ou locale doit garantir le droit à l'éducation, y compris l'enseignement obligatoire gratuit, comme stipulé à l'article 14 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. En France, par exemple, la Loi pour une l'Ecole de la Confiance, aussi appelé « Loi Blanquer », promulgué en juillet 2019, stipule que l'instruction est obligatoire de 3 à 6 ans et la formation est obligatoire pour tout jeune jusqu'à ses 18 ans.

L'incise 3 de l'article 14 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union appelle aussi, comme un droit, que les Etats membres doivent faire le nécessaire pour garantir : « la liberté de créer des établissements dans le respect des principes démocratiques, ainsi que le droit des parents d'assurer l'éducation et l'enseignement de leurs enfants conformément à leurs convictions religieuses, philosophiques et pédagogiques ».

Principes régulateurs et Po-Éthique de Civilité

Les lois et réglementations des pays membres doivent, par conséquent, respecter et faire respecter les valeurs fondatrices de l'Union : dignité humaine, liberté, démocratie, égalité devant la loi pour tout en chacun, Etat de droit (c'est-à-dire, le fait que les pouvoirs publics doivent être soumis à la prééminence du droit constitutionnel, mais aussi et surtout à la séparation des pouvoirs) et les droits de l'homme en général (y compris des personnes appartenant à des minorités).

Le contenu de l'éducation dans les Etats membres de l'Union doit promouvoir ces valeurs pour permettre à chaque citoyen de vivre dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, la finalité substantielle de l'Union est de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples.

Chaque Etat membre conserve donc le pouvoir régalien sur l'éducation et son organisation nationale, régionale et locale, sur le contenu des enseignements, sur la formation et le recrutement des enseignants. Cependant, il faut que l'Union et ses institutions soient dotées de trois principes régulateurs de ses pouvoirs, mais aussi, et je vous invite à le proposer, du principe de *Po-Éthique de Civilité*, afin que l'éducation en valeurs partagées, tels que les droits fondamentaux de l'Union, puisse être vraiment enseignée, apprise et comprise par toutes les personnes qui habitent les pays de l'Union, en commençant par les plus jeunes. Il y va, tout simplement, d'un enjeu de vie ou de mort pour l'Union européenne. Les attentats meurtriers commis dans les villes européennes au nom du fanatisme, ces dernières années, et l'agression conduite par le régime terroriste de Poutine en territoire souverain de l'Ukraine, depuis 2013,

nous rappellent à quel point de fragilité peuvent se trouver exposés les droits fondamentaux de l'Union, si les citoyens des pays membres n'ont pas la conscience éducationnelle et culturelle pour comprendre que leur libertés fondamentales peuvent être en danger de mort civilisationnelle. L'histoire de l'humanité nous apprend comment et pourquoi l'organisation et le fonctionnement des civilisations entières, rayonnantes et puissantes pourtant, peuvent s'auto-éco-détruire. Il y a danger pour une société libre et démocratique quand le révisionnisme, le fascisme et le cynisme s'en font l'idéologie de la mort et de la peur, à travers les réseaux sociaux, et sous la bannière « Mort à l'Occident ! », quand la loi de la force prévaut sur la force de la loi, quand les arguments de mauvaise foi des seigneurs de la guerre bénéficient de l'ignorance et de la corruption, de la violence et de l'indifférence pour infuser leurs fausses vérités et leurs nihilisme, quand le somnambulisme des gens montre à quel point de gravité ils se trouvent dépourvus d'esprit critique, de liberté et d'émancipation. Si la pensée critique et créatrice se trouvent dévoyées et mises au service de la malignité, la bonne volonté est pervertie et l'action de la raison, qu'elle devrait pourtant conditionner en vertu, se trouve dépourvue de toute boussole éthique, de tout principe de responsabilité juste, solidaire et raisonnable.

Voilà pourquoi, dès leur enfance, toutes les personnes dans les pays de l'Union doivent être éduquées dans le principe de la dignité humaine inaliénable, du droit à la vie et à l'intégrité physique et morale, dans le principe *Po-Éthique de Civilité*.

L'éducation donnée dans les pays membres de l'Union comme les politiques, les actions et les programmes que les pouvoirs législatif et exécutif de l'Union peuvent mettre en place, doivent, certes, suivre les principes de souveraineté, d'attribution, de subsidiarité et de proportionnalité, mais je propose d'y ajouter le principe *Po-Éthique de Civilité*, afin que chaque membre de l'Union apprenne à connaître et à défendre la Charte des droits fondamentaux de l'Union comme la prunelle de ses yeux.

L'éducation dans les pays de l'Union doit pouvoir hisser chaque enfant sur les épaules géantes de l'humanité même. Il s'agit de faire en sorte que chaque citoyen des Etats membres soit en mesure d'être aussi un citoyen de l'Union, dont l'éducation et la culture soient comme un tissage complexe, une sorte de kaléidoscope cosmopolite où

l'on trouve reliées les forces mentales et spirituelles, la diversité culturelle, ethnologique et linguistique des nations qui composent l'Union.

Les personnes dans les pays membres de l'Union doivent être suffisamment éduquées et illustrées pour comprendre que leur développement personnel et leur prospérité socio-économique et culturelle passent par la construction des biens communs, des universaux d'humanité. Or, la prise de conscience que ces biens sont en fait les droits fondamentaux en partage fait appel à une dynamique éducative et culturelle qui enseigne à réguler et à mettre en tension créatrice la relation entre la part de familiarité et d'étrangeté dont est fait un individu, une famille, une communauté, une nation, en somme, dont est faite la triade individu, société, nature, dont est faite la condition humaine.

Espace européen de l'éducation à l'horizon 2030

Depuis le Traité constitutionnel de l'Union, l'article 165 a structuré les actions de la Commission européenne en matière d'éducation, de formation professionnelle, de jeunesse et de sport, fort du principe de subsidiarité et de proportionnalité. Le programme « Erasmus », par exemple, a favorisé la rencontre et l'échange entre les jeunes Européens, créant une « génération Erasmus » au sein de laquelle les identités nationales font émerger une identité européenne en expérimentation.

La Résolution du Conseil européen en date du 2 février 2021, en vue de créer un espace européen de l'éducation pour 2030, fixe cinq priorités : 1. Renforcer la qualité, l'équité, l'inclusion et la réussite pour tous dans le domaine de l'éducation et de la formation ; 2. Faire de l'apprentissage tout au long de la vie et de la mobilité et une réalité pour tous ; 3. Accroître les compétences et la motivation de la profession éducative ; 4. Renforcer l'enseignement supérieur européen ; et 5. Soutenir la transition écologique et numérique dans l'éducation et la formation et par leur intermédiaire.

Parmi les nouveaux objectifs communs en matière d'éducation et de formation, fixées par l'Union en 2021, certains font l'objet d'un suivi statistique à ce jour, notamment les compétences de base pour les jeunes de 15 ans en

compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique, dont la moyenne devrait être inférieure à 15 %. Par ailleurs, la part d'élèves de huitième année d'enseignement obligatoire, ayant de faibles compétences en littératie numérique, devrait être inférieure à 15 %.

D'après une étude publiée récemment par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance en France : « Aucun des objectifs 2030 n'est atteint à ce stade (mai 2024) par les 27 États membres de l'UE en moyenne, notamment pour les compétences en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique ».

Le Conseil, préoccupé par le fait que plus de 75 millions d'enfants n'ont pas accès à une éducation de qualité en situation d'urgence, souligne et rappelle toujours, solennellement, que l'éducation est un droit humain essentiel pour réaliser le potentiel des enfants et des jeunes, pour renforcer la résilience et garantir des sociétés pacifiques et inclusives. L'éducation, même en temps de crise, est cruciale pour éviter la perte d'une génération entière privée des moyens de construire un avenir meilleur. Nous l'avons cruellement vécu durant la crise mondiale provoquée par la COVID 19. C'est pourquoi, Jean-Michel Blanquer en a brillamment tiré les leçons pour les politiques publiques nationales et internationales dans livre *Ecole Ouverte* (Paris, 2021).

Conclusion

En conclusion, je propose d'enrichir les principes régulateurs du pouvoir de l'Union par le principe *Po-Éthique de Civilité*, pour que l'éducation en valeurs partagées soit enseignée, apprise, comprise, en somme : incarnée dès le plus jeune âge. Plus que jamais, l'éducation doit préparer chaque enfant à devenir un citoyen éclairé et engagé, capable de défendre et de promouvoir les valeurs fondamentales de l'Union, capable d'assumer une identité européenne complexe, *in varietate concordia*. Les attentats terroristes, les fausses vérités et les agressions contre le droit des peuples à vivre en paix soulignent la nécessité urgente d'éduquer à la dignité humaine, au respect de la vie, à l'intégrité physique et morale, autrement dit, d'éduquer en clé de *Po-Éthique de Civilité*.